



Le Crouais, le 5 décembre 2025

Référence : 12-25-245

Objet : Convocation Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le :

Jeudi 11 décembre 2025
À 19h00
Salle de la Mairie

L'ordre du jour est le suivant :

- Finances – Subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police
- Questions diverses

Le Maire,
Daniel CHICOINE



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.